PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE LUNDI 6 JUIN 2022

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le lundi 6 juin 2022, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Pascale G. Malenfant, madame Natacha Pelletier, madame Carole Lévesque, madame Josée Michaud et monsieur Jean-François Pelletier.

Madame Annie Sénéchal est absente.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

104-06-2022 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du présent conseil adoptent le projet d'ordre du jour tel que présenté tout en maintenant le varia ouvert.

105-06-2022 **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2022**

Après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 et la séance extraordinaire du 30 mai 2022 les élus confirment que ce dernier est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 et de la séance extraordinaire du 30 mai 2022 soit accepté tel que rédigé.

106-06-2022 **DÉPÔT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ – ADOPTION DU BUDGET ET ADOPTION DU PT**

107-06-2022 **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS FINANCIERS SUITE AU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

États financiers au 31 décembre 2021

Extrait du Rapport financier 2021	**Fonctionnement**	
	Budget 2021	Réel 2021
Revenus	2 215 523	2 411 155
Dépenses	(2 398 734)	(2 830 943)
Autres activités et réserves	183 211	722 962
Surplus de l'exercice	0	303 174

Extrait du Rapport financier 2021	**Investissement**	
	Budget 2021	Réel 2021
Revenus	685 443	1 229 244
Dépenses	(947 250)	(336 435)
Financement et réserves	261 807	248 719
Surplus de l'exercice	0	1 141 528

108-06-2022 **ADHÉSION 2022-2023 À LA TABLE DE CONCERTATION BIOALIMENTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE renouveler notre adhésion comme membre corporatif à la Table de concertation Bioalimentaire du Bas Saint-Laurent pour l'année 2022-2023 au coût de 100 $.

109-06-2022 **RÉSOLUTION AUTORISANT LA MODIFICATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ORGANISATION, L'ACHAT D'IMMOBILISATIONS, L'OPÉRATION ET L'ADMINISTRATION DU SERVICE DE GESTION DU TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT, DE SAINT-PACÔME, DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH ET DE RIVIÈRE-OUELLE.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la Municipalité de Saint-Pacôme, la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, la Municipalité de Saint-Onésime-D'Ixworth et la Municipalité de Rivière-Ouelle désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) pour modifier l'entente relative à l'organisation, l'achat d'immobilisations, l'opération et l'administration du service de gestion du transport des matières résiduelles.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière autorise la modification de l'entente relative à l'organisation, l'achat d'immobilisations, l'opération et l'administration du service de gestion du transport des matières résiduelles avec les municipalités de Saint-Gabriel-Lalemant, de Saint-Pacôme, de Saint-Onésime-D'Ixworth et de Rivière-Ouelle. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduit.

ARTICLE 2

Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ladite entente.

110-06-2022 **VENTE DU CONTENEUR MARITIME**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait l'acquisition d'un conteneur maritime, pour entreposage, lors de l'agrandissement du bureau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a plus besoin de ce conteneur;

CONSIDÉRANT l'offre de la MRC de Kamouraska au prix de 5 500 $;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal indique que ce prix est conforme à la valeur marchande de cet équipement;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE accepte l'offre de la MRC de Kamouraska.

111-06-2022 **REVUE VITALITÉ ÉCONOMIQUE - PUBLICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la revue Vitalité économique va faire un article sur les 20 ans de Coffrage C.B., (Claude Bélanger) dans leur prochaine parution;

CONSIDÉRANT QU'il est de mise de souligner cet évènement étant donné que cette entreprise est sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le versement de 295 $ plus les taxes pour le format carte simple.

112-06-2022 **ACQUISITION D'UN TERRAIN DU CDBQ**

CONSIDÉRANT la résolution 28-02-2022;

CONSIDÉRANT QUE le CDBQ a accepté l'offre tel que libellé par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE c'est la municipalité qui est responsable de faire démolir l'immeuble qui est sur ce terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière donne un mandat au notaire Louis Garon pour effectuer le contrat d'achat et une entente signifiant que la municipalité peut démolir l'immeuble sise sur ce terrain avant que tous les contrats notariés soient signés;

QUE le pro-maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

En raison de son poste de Président qu'il occupe sur le Conseil d'administration du Centre de Développement bioalimentaire du Québec, monsieur Rosaire Ouellet, ne s'est pas prononcé sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenu de voter ou de prendre part à la décision.

113-06-2022 **TRAVAUX D'ASPHALTAGE – PAVAGE FRANCOEUR INC.**

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage étaient à faire à trois endroits dans la municipalité : rue Lemieux, rue Harton et route 132;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux à effectuer, il était requis de faire appel à un entrepreneur spécialisé en asphaltage;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues par l'entreprise Pavage Francoeur Inc., pour ces trois projets différents ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière procède au paiement des factures suivantes :
Numéro 7215 – 13 222.13$ taxes comprises pour les travaux de la 132
Numéro 7216 - 21 234.73 $ taxes comprises pour les travaux de la rue Lemieux
Numéro 7217 – 28 119.29 $ taxes comprises pour les travaux de la rue Harton;

QUE les crédits budgétaires seront pris dans le budget consenti aux travaux de voirie d'été;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à payer cette facture une fois les travaux terminés et conformes.

114-06-2022 **TRAVAUX DE DÉMOLITION – TRANSPORT EN VRAC**

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat du terrain du CDBQ a été accepté et que la municipalité assume la démolition de l'immeuble sise sur ce terrain;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux à effectuer, il est requis de faire appel à un entrepreneur spécialisé;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière procède à l'engagement de Transport en Vrac au coût de 26 355.67 $, plus taxes, selon sa soumission du 5 mai 2022;

QUE les crédits budgétaires seront pris dans les budgets d'immobilisations;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à payer cette facture une fois les travaux terminés et conformes.

115-06-2022 **DEMANDE DE SOUMISSION SOUS INVITATION POUR PLAN PRÉLIMINAIRE TRAVAUX RUE DES ÉRABLES ET RUE GENDRON**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit refaire une partie des égouts pluvial de la rue des Érables, pour enlever de l'eau dans la station de pompage de la route 230;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire brancher les citoyens de la rue Gendron sur le réseau d'égout de Ville la Pocatière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit octroyer un contrat à un contracteur pour réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT QUE pour pouvoir réaliser un devis de soumission il nous faut des plans préliminaires des travaux à effectuer;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil mandate la directrice générale à procéder à des appels d'offres sur invitation pour les plans préliminaires des travaux de la rue des Érables et de la rue Gendron.

116-06-2022 **DEMANDE DE SIGNALISATION AU MINISTERE DES TRANSPORT SUR LA ROUTE SAINTE-ANNE-SAINT-ONÉSIME**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de l'ITAQ pour placer de la signalisation adéquate pour le passage des chevaux sur la route Sainte-Anne-Saint-Onésime ;

CONSIDÉRANT QUE la route Sainte-Anne-Saint-Onésime est sous la juridiction du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE pour protéger les cavaliers ainsi que les animaux il est de mise de faire une demande au Ministère des Transports pour placer de la signalisation adéquate;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil demande au Ministère des Transport d'installé trois pancartes indiquant des traverses de chevaux sur la route Sainte-Anne-Saint-Onésime, tel qu'indiqué sur le plan joint à cette résolution.

117-06-2022 **DEMANDE DES P'TITS GOBE-LAIT, GROUPE D'ENTRAIDE EN ALLAITEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil autorise le versement d'un don de 50 $ au p'tits gobe-lait, groupe d'entraide en allaitement dans le cadre de leur campagne de financement 2022.

118-06-2022 **COURSE RÉGIONALE DE VÉLO DE MONTAGNE AU BOISÉ BEAUPRÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Club de vélo de montagne Primeau Vélo entend accueillir au Boisé Beaupré, le 11 septembre 2022, la finale régionale de vélo de montagne de l'Association de vélo de montagne de Québec/Chaudière Appalaches;

CONSIDÉRANT QU'en vue de la tenue de cet évènement, M. Stéphane Rousseau, au nom du Club organisateur, a adressé, le 2 mai dernier, diverses demandes à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à la Ville de La Pocatière;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la municipalité Sainte-Anne-de-la-Pocatière donne son accord à la tenue d'une compétition régionale de vélo de montagne de type cross-country olympique (XCO), au Boisé Beaupré, le 11 septembre 2022;

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière s'engage à participer à la fourniture des biens et services identifiés à la demande de M. Rousseau jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 2 400$, toutes taxes en sus;

QUE Mme Isabelle Michaud, soit autorisé à signer, pour et au nom de municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution et pour effectuer les paiements.

119-06-2022 **PROJEKTION 16-35 – ADHÉSION**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 50 $ à Projektion 16-35 pour notre adhésion.

120-06-2022 **CLUB DE GYMNASTIQUE GYMAGINE INC. – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LEUR SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCORDER un montant de 50 $ au Club de Gymnastique Gymagine inc. pour le spectacle de fin d'année des jeunes gymnastes de la région qui aura lieu le 11 juin prochain.

121-06-2022 **DÉPÔT AU PROGRAMME PRIMADA**

ATTENDU QUE la municipalité désire améliorer l'aménagement des sentiers de la Halte routière et le mobilier urbain situé à la Halte routière ainsi que le parc du petit Rousseau;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du programme PRIMADA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

ATTENDU QUE la municipalité confirme, que si elle obtient une aide financière dans ce programme, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles y compris tous les dépassements de coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATASHA PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal autorise Mme Isabelle Michaud, directrice générale à déposer une demande d'aide financière au programme PRIMADA.

122-06-2022 **COMPTES À PAYER**

Voir la liste au montant de 345 232.49 **$.** La greffière-trésorière confirme que la Municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil autorise le paiement de ces comptes.

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Motion de félicitations à M. Richard Pelletier, contre maître adjoint par Colin Bard, inspecteur municipal, pour la gestion de l'hiver 2021-2022.

VARIA

123-06-2022 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR, LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
la levée de l'assemblée à 20H59

_____ _____
Rosaire Ouellet, maire Isabelle Michaud, Greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
COMPTES À PAYER AU 6 JUIN 2022

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		
Salaires bruts du mois	*2022 - MAI*	27 759.95 $
9445-8825 Québec Inc.	*Ménage mai*	431.16 $
La Capitale	Assurances mai	2 428.84 $
Hydro-Québec	Éclairage des rues	143.75 $
Hydro-Québec	Administration	465.96 $
Hydro-Québec	Égout Route 230	186.07 $
Hydro-Québec	Parc	48.25 $
Hydro-Québec	Chambre de débitmètre (100)	45.19 $
Hydro-Québec	Station de pompage - n 3 (89A)	279.08 $
Hydro-Québec	Surpresseur rue Horizon (169)	167.45 $
Hydro-Québec	Station de pompage - n 2 (81A)	126.01 $
Hydro-Québec	Station de pompage - n 1 (53B)	111.24 $
Bell Canada	Administration	440.07 $
Bell mobilité	Voirie, urbanisme et M. Maire	288.44 $
Visa Desjardins	Carte Colin et Isabelle	112.04 $
Richard Pelletier	Repas employer	12.98 $
Ministère du Revenu Québec	Déduction à la source	7 603.66 $
Revenu Canada	Déduction à la source	2 498.42 $
TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		**43 148.56 $**
Yvon Desloges	Présentation d'une conférence	600.00 $
Gilles Plourde C.A.T.	Conseil Urbanisme	220.00 $
RONA La Pocatière	Entretien Bâtiment et halte routière	665.68 $
Automatisation D2E Inc.	Entretien informatique	1 161.25 $
Le Placoteux	Publicité	176.37 $
Transport Pierre Dionne	Location d'une niveleuse, avec opérateur	862.31 $
Pavage Francoeur Inc.	Réparation pavage	62 576.15 $
Fond d'information sur les territoires	Mutation	10.00 $
Réal Huot.ca	Aqueduc Rue Bourgelas et 3e rang Ouest	647.79 $
Linde Canada INC.	Location de bouteille	123.45 $
Signalisation B.S.L.	Signaleur	1 822.35 $
Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu	Pièces pour gratte de camionnette	445.82 $
Société VIA au cœur du recyclage	Récupération	1 475.25 $
Agro Enviro Lab	Tests d'eau	563.45 $
Entreprises Gilles Thiboutot Inc.	Balayage Route de la municipalité	1 770.61 $
Avantis Coopérative	Quincaillerie, bois traité halte routière	2 009.00 $
Excavation AL-DO Dionne	Travaux de pelle mécanique	399.54 $
Location d'outillage J.C. Hudon	Outils, pièces et quincaillerie	412.46 $
Produits sanitaires unique Inc.	Papier à mains et dégraissant surpuissant	263.93 $
Raymond Chabot Grant Thornton	Service professionnel	3 610.21 $
G. Lemieux et Fils Inc.	Gravier	948.46 $
Musée Québécois de L'agriculture et de l'Alimentation	Activité 175e	4 075.87 $
Municipalité Rivière-Ouelle	Vente de bacs bruns	632.36 $
Claude Dionne	Heures de pelle	2 523.70 $
Buropro Citation	Copie photocopieur, contrat Lexmark et brocheuse	252.17 $
Carquest	Entretien Western	65.59 $
Atria	Exchange et sauvegarde	298.77 $
Ville Rivière-du-Loup	Enfouissement et ajustement	6 937.64 $
Cinémanima	Fête du 175 e	3 196.20 $
CN Canadien National	Entretien. Signaux passage à niveau	1 839.00 $
MRC De Kamouraska	Deuxième versement quote-part	68 830.00 $
Postes Canada	Info avril	312.18 $
Régie intermunicipale des matières Résiduelles du Kamouraska	Quotes - Parts 2022	65 004.50 $
Sonic Énergies	Essences Ram et GM	1 088.94 $
SPI Santé Sécurité	Inspection annuelle	739.97 $
Ministre des finances	Service de La SQ	64 737.50 $
Wurth Canada Limited	Entretien de Machinerie	785.46 $
TOTAL DES COMPTES À PAYER		**302 083.93 $**
TOTAL DES COMPTES À PAYER		**345 232.49 $**